



# Mentions Complémentaires niveaux 3 - 4

## modalités

publié le 14/06/2023 - mis à jour le 14/12/2023

Conçues dans un objectif d'insertion professionnelle, les mentions complémentaires sont des diplômes nationaux qui visent à donner une qualification spécialisée. Il existe une trentaine de spécialités de mention complémentaire de niveau 3 et une vingtaine de mentions complémentaires de niveau 4 (conformément au cadre national des certifications professionnelles).

[niveau 3](#) :

[niveau 4](#) :



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.